

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
7 octobre 2020 à 20h30 Salle Roger Perrin

Le 7 octobre 2020 à 20h30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni salle Roger Perrin, sous la Présidence de M. Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Tous sauf

Absents représentés: Sébastien VERDRU par Dominique THUAULT, Coralie ADNOT par Claudette BOUCHE, Catherine HANNEQUIN par Pierre QUILLERE, Jean-Pierre SCHANG par Etienne DHUICQ

Absents excusés: Lydie LAHAYE, Ludovic VAN WAESBERGE

Alain GORLIER, Trésorier, absent excusé

Jérémy ARAQUE a été nommé secrétaire.

Communications:

Suite à la démission de Thomas BRION, Christine GUIMAREY devient conseillère municipale

13/10/2020 - 10h Réunion avec la DDT - Pôle habitat indigne - ANNULE, nouvelle date en attente

13/10/2020 - 18h Conseil d'école élémentaire

13/10/2020 - 18h Conseil d'école maternelle

14/10/2020 - 18h AG de la DINA

15/10/2020 - 9h30 à la CCBC - réunion avec la CAF sur la CTG

15/10/2020 - 18h30 RDV téléphonique avec B.LEROY pour couvent de Montléan

17/10/2020 - 10h Place Rémy Petit - Octobre rose

19/10/2020 13h Réunion commerçants marchés

19/10/2020 - 18h Commission des travaux

20/10/2020 - 10h Réunion avec la DDT - revitalisation de la commune

20/10/2020 - 14h Réunion sur le Schéma de cohérence territoriale

20/10/2020 - 18h Conseil communautaire

24,25,26/10/2020 - Foire Saint Simon

28/10/2020 - 9h Commission à la communication

Départ du DGS

Point sur les effectifs de la police municipale

Elections départementales et régionales 2021

Travaux maison médicale

Travaux rue Jeanne d'arc

Rencontre avec les commerçants pour la mise en place des chèques cadeaux

Recherche par le journal l'Union d'un correspondant local

2020-9893 Acquisition d'une balayeuse de voirie

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet d'acquisition d'une balayeuse de voirie. Il est proposé de la remplacer par un modèle neuf. Le modèle retenu est de la marque Mathieu MC210 Azuraflex. Ce modèle a pu être essayé et testé par les services techniques de la commune pendant plusieurs mois, à l'occasion d'une location pour remplacer la balayeuse actuelle restée en panne de nombreuses semaines.

Le Conseil municipal après avoir délibéré décide:

De retenir le devis de l'UGAP pour un montant de 102 956,55 € HT.

Adopté à l'unanimité

2020-9894 Acquisition d'une patinoire

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet d'acquisition d'une patinoire. Il s'agit d'une patinoire synthétique pouvant être utilisée en toute saison.

3 entreprises ont proposé une offre.

Le Conseil municipal après avoir délibéré décide:

DE retenir l'offre de SYNERGLACE / NEWGLISS pour 35 800 € HT ainsi que l'option pour l'acquisition d'un plancher pour 11 200 € HT.

Adopté à l'unanimité

2020-9895 Demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local pour les travaux de l'église de l'Echelle le Franc

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal demande d'aide financière pour la réfection de l'église de l'Echelle le Franc. Suite aux diagnostics réalisés par le service départemental de l'architecture et du patrimoine sur l'ensemble des églises de la commune, il est apparu que celle de l'Echelle le Franc était la plus urgente.

Monsieur DEHU architecte du patrimoine a été missionné sur ce projet et a réalisé une étude pour chiffrer les travaux.

Le Conseil municipal après avoir délibéré décide:

D'autoriser Monsieur le Maire à réaliser la demande de subvention au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local pour ce projet estimé à 203 500 € HT.

Adopté à l'unanimité

2020-9896 Travaux de rognage des souches des arbres de la 4ème avenue

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal les travaux de rognage des souches des arbres de la 4ème Avenue. Les travaux portent sur 236 souches et seront réalisés avant la replantation programmée prochainement.

Le Conseil municipal après avoir délibéré décide:

De retenir l'offre de l'E.T.A.F Pascal PROVENCE pour 27 460 € HT.

Adopté à l'unanimité

2020-9897 Remboursement des frais de mission du personnel communal et des élus

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la nécessité de délibérer sur le remboursement des frais de mission du personnel communal et des élus sans indemnités. Le but de la délibération est de permettre le remboursement des frais de transport (train, péages, parking, véhicules personnels, repas, hébergement) des agents et des élus (en touchant pas d'indemnités) lorsqu'ils sont amenés à se déplacer hors de la commune dans leur cadre de leur mission et mandat.

Le Conseil municipal après avoir délibéré décide:

De fixer les plafonds de remboursement tels qu'indiqués dans l'arrêté ministériel du 1er janvier 2020.

Adopté à l'unanimité

2020-9898 Désignation des membres des commissions à la CCBC

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide de désigner les membres suivants pour siéger aux commissions de la CCBC:

Commission des finances: Nelly GRIFFON, Marie-Claude HIMMESOETE, Régis NOIZET, Juan GARCIA RODRIGUEZ, Jérémy ARAQUE

Commission environnement: Pierre QUILLERE, Yannick MATON, Nelly GRIFFON, Mohamed BENAHMED, Régis NOIZET

Commission développement économique, tourisme et aménagement du territoire: Claudette BOUCHE, Dominique THUAULT, Juan GARCIA RODRIGUEZ, Victor DA SILVA

Commission travaux: Pierre QUILLERE, Jean-Pierre SCHANG, José RIBEIRO DE ARAUJO, Jérémy ARAQUE, Juan GARCIA RODRIGUEZ, Christian TIXIER

Commission affaires scolaires et enfance: Claudette BOUCHE, Sabine MARY, Claudine ZUBER, Elisabeth BENARD, Ludovic VAN WAESBERGE

Commission culture et sport: Jean-Pierre SCHANG, Valérie JACQUINOT, Dominique THUAULT, Claudine ZUBER, Elisabeth BENARD, Mohamed BENAHMED, Sébastien VERDRU

Commission services au public, communication et nouvelles technologies: Pierre QUILLERE, Yannick MATON, Nelly GRIFFON, Dominique THUAULT

Adopté à l'unanimité

2020-9899 Approbation du règlement intérieur du Conseil municipal

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, approuve le règlement intérieur proposé.

Adopté à l'unanimité

2020-9900 Création d'un tarif pour la location d'un bureau supplémentaire à la maison médicale

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet d'instaurer un nouveau tarif pour les bureaux du Pôle Santé Montmirailais.

Il s'agit ici de répondre à une demande des médecins généralistes souhaitant avoir recours à l'aide d'assistants médicaux. L'objectif est de permettre d'accueillir quotidiennement un nombre de patients plus important pour faire face à la demande de rendez-vous en constante augmentation. Pour permettre la viabilité de ce système il est indispensable pour un professionnel ayant recours aux assistants médicaux de bénéficier d'un 2nd bureau.

Afin de soutenir cette démarche visant à permettre un accès plus rapide aux soins, il est proposé de mettre en place un tarif spécial portant sur la surface de bureau supplémentaire nécessaire.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide d'instaurer le nouveau tarif suivant:

Loyer: 2,85 € / mois / m²

Charges: 4,50 €

Adopté à l'unanimité

(1 abstention - Jérémy ARAQUE)

2020-9901 Décision modificative budgétaire

Le Conseil municipal après avoir délibéré

Approuve la décision modificative budgétaire suivante:

Dépenses d'investissement

+ 2000 à l'article 165 - Cautions

- 2000 à l'article 020 - Dépenses imprévues

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 22h05

Etienne DHUICQ
Maire de Montmirail

